

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE WILAYA DE CHLEF

ZIGHOUD YUCEF.
TENES
N°...../2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire POUR LES LOTS
02ET 03
Pour l'annee 2025

Conformément à l'article N°65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement public Hospitalier zighoud youcef de Ténès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à:

AVIS DE MARCHE N°02/2025
Matriel medical

lot:02:outillage medical

lot:03:accessoire medicaux et chirurgicaux

ANNEE 2025

Qu'a l'issue de l'analyse, et jugement des offres en date du 23/11/2025 l'opération est attribuée provisoirement à :

lot	le fournisseur	La Note technique	Montant en TTC	Observation
lot:02:outillage medical	SARL WANCHARIS PHARM Nif :001502090678637	50	APRES DE CORRIGER 2 342 753.00da	Offre MOIN DISANTE
lot:03:accessoire medicaux et chirurgicaux	SARL WANCHARIS PHARM Nif :001502090678637	50	APRES DE CORRIGER 19 392 176.60 da	Offre MOIN DISANTE

Conformément à l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05 aout 2023 et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 .

Tout soumissionnaire ~~contestant~~ le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans les 10 jours qui suivent la date de la première parution du présent avis

~~Fait à Ténès, le~~
~~LE DIRECTEUR~~